



Fédération Française de Rugby
COMITE DE BOURGOGNE
COMITE DE FRANCHE-COMTE



Président
J.F CONTANT

Président
M. LIEBOZ

Beaune, 18 novembre 2016

JBM/CSR 367
 Dossier suivi par :
 Serge JACQUENOD

Aux CTC des Clubs
A TRANSMETTRE AUX JOUEURS

CONVOCAION SELECTION M18F

Dans le cadre de la compétition INTERCOMITE des moins de 18 ans, qui se déroulera le dimanche 27 novembre 2016 au stade de la Grange aux Bois - Rue de Mercy - 57070 METZ, les joueuses dont le nom figure sur l'annexe1, sont sélectionnées en équipe de Bourgogne/Franche Comté. Elles **sont convoquées le Samedi 26 Novembre 2016.**

Lieu de rassemblement

Départ le : 26/11/16 :
 Parking de covoiturage de St Rémy : 15h10
 Stade Bourillot (Dijon) : 16h10

Retour le 27/11/16

Les joueuses préviendront par tél

Equipements / Documents

Chaque joueuses doit se munir d'un équipement complet de match avec chaussures de rugby et les chaussettes de club, d'un survêtement, d'un coupe-vent, d'une paire de chaussures de jogging et de sa licence (**original**) à jour **médicalement (impératif)**. Autorisation pour les joueurs de 1° ligne.

Indisponibilité

Le règlement fédéral concernant la participation des joueurs convoqués aux matchs de sélections régionales, **~art238~** sera appliqué. **En cas d'indisponibilité (officiellement reconnue) prévenir le plus rapidement possible Serge JACQUENOD (06 81 29 91 15)**

Jean-Baptiste MOREAU
 Président de la CSR
 Comité de Bourgogne

JOUEUSES SELECTIONNEES

CLUB	JOUEUSES
RUGBY CLUB XV CHAROLAIS BRIONNAIS	LORTON Coralie LAVOCAT Charlotte MESQUITA Clarisse
RUGBY FEMININ DIJON BOURGOGNE	BLANCHON Manon BLONDIAU Laura GARANGER Océane JEANNIN Margaux LEDUC Manon MAIZIER Mallaury REY Auxanne SELLENET Andréa TOMASELLO Zoé KLEMENCZAK Marine
RUG FEM CHALONNAIS COQUELICOTS	ALBERT EL AMRANI Kenza DARNAY Salvina GILLOT Lola KASSI Sarah STABLO Audrey
A S U C MIGENNES	MASSON Mathilde
O BESANCON	EVARD Manon
CA PONTARLIER	JACQUOT Lorette
MORTEAU	PETITOT Romane FAVRE Camille
RCP 25	NICOLE Adèle
CSLONS	COUTOT Jenifer

Encadrement :

Vanessa PARISOT	Dirigeante Elu Fc
Christelle YVRANDE	Dirigeant Elu Bg
Serge JACQUENOD	Dirigeant Terrain
Pascale MERCIER	Dirigeante Terrain
Stéphane GERMAIN	Manager Sportif
Thomas MARECHAL	Entraîneur
Sarah MAESSEN	Entraîneur
Patrick MAESSEN	Kiné

Extrait de l'article 238 des règlements fédéraux-

SITUATION DES JOUEURS SÉLECTIONNÉS

3 - Tout joueur ou toute joueuse qui, pour quelque motif que ce soit, n'honorerait pas une convocation de la F.F.R., d'un Comité territorial ou d'un Comité départemental, est automatiquement suspendu(e) pour le week-end de compétition suivant. Un week-end de compétition désigne une période allant du vendredi au dimanche inclus comportant au moins une rencontre officielle organisée par la F.F.R. ou un Comité et à laquelle le(la) licencié(e) concerné(e) est susceptible de participer.